



Cembra Money Bank SA  
Customer Service Auto N502  
Bändliweg 20  
8048 Zürich

## PROCURATION

### Client (Mandant)

Numéro de contrat \_\_\_\_\_

Entreprise\* \_\_\_\_\_

Prénom Nom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Par la présente je donne procuration (sans droit de substitution) à :

Prénom Nom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse de domicile \_\_\_\_\_

afin de me représenter individuellement auprès de Cembra Money Bank SA («banque»), uniquement dans le cadre de la relation contractuelle susmentionnée. Le représentant est autorisé à obtenir des informations en mon nom sur le contrat susmentionné. Il a respectivement le droit de consulter les documents y relatifs et de se les faire remettre.

La procuration recouvre également les déclarations de reconnaissance de dette, tout comme la conclusion d'accords de paiements.

Je délie la banque de toute obligation d'information à mon égard quant aux agissements du représentant. La procuration est valable auprès de la banque jusqu'à sa révocation par écrit. La procuration reste également valable suite à mon décès, mon éventuelle faillite, suite à toute déclaration d'absence ou perte de capacité de discernement.

Lieu, Date \_\_\_\_\_

Signature du client \_\_\_\_\_

Lieu, Date \_\_\_\_\_

Signature du représentant \_\_\_\_\_

*\*A observer par les sociétés : Dans le cas où une société veut octroyer une procuration, celle-ci ne peut être signée que par les personnes qui selon inscription au registre du commerce sont habilitées à représenter la société.*